L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 77 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 6 DECEMBRE 1882.

LOUISIANE.

Le Louisianais [paroisse St-Jacques], du 2 décembre :

Les échos seront courts cette semaine; nous n'avons pas grand'chose à constater. Répéter que les roulaisons marchent, que la terre rend au centuple ce qu'on lui a confié, de sucre à la plantation; que, hommes et bêtes sont contents parceque le temps, quoique froid, est beau et sec; tout le monde dit cela tous les jours, et ça n'est que mettre sur velin ce que l'on se redit à chaque instant. Disons seulement: tant mieux et merci que ce soit ainsi.

—Nous avons eu une glace assez forte dans la nuit de jeudi à vendredi, la canne est gelée jusqu'à la racine, mais pour ceux qui ont un "vacuum pan" et qui ont eu la précaution surtout de mettre en "rendrew" une partie de leurs cannes et ne laisser debout que de quoi faire marcher le moulin pendant une quinzaine de jours, il n'y a pas de péril en la demeure.

—Nous regrettons d'avoir à constater un décès cette semaine. Est morte, sur la propriété de M. L. Aristide Bourgeois, au White Hall, Mme Ben Bourque, femme d'un des vaillants employés de la boucherie de M. Bourgeois. C'est une mort bien regrettable, car elle laisse cinq orphelins, qui, malgré les soins de leur bon père, ne peuvent manquer que de trouver un vide dans la maison, au foyer et à la table.

Le Sugar Bowl [paroisse Ibérie], du 30 décembre :

Contrairement à l'attente générale, nous avons eu, pendant plusieurs semaines, un temps favorable à la récolte et qui, jusqu'aujourd'hui même, ne s'est pas démenti. Depuis près de deux mois les planteurs n'ont eu à supporter aucune perte; les pluies que nous avons eues, au lieu d'être nuisibles, n'ont été que bienfaisantes; elles ont débarrassé les tiges de leurs feuilles et fourni aux sucreries l'eau dont elles avaient grand besoin; en aucun cas, elles n'ont rendu les chemins impraticables.

Après les pluies, on s'attendait à des froids, à de la glace même; il n'en a rien été; le temps est resté favorable comme auparavant. Aucun obstacle n'ayant retardé les travaux, les deux tiers des cannes sont coupés, bien que la quantité hantenade de leur rendement ait prolongé les opérations.

Le froid récent a apporté un grand changement dans le jus de la canne. Auparavant, la masse n'y pouvait suffire, une grande proportion étant produite, la quantité de matière saccharine a tellement augmenté, qu'elle donne une quantité de sucre étonnante.

On parle de 14 acres de cannes ayant produit 71 boucauts de sucre, et celles sur la plantation Oscar Mills, de M. Heimel, à St-Jean-Baptiste; là où l'on ne croyait pas faire plus de 800 boucauts, on espère maintenant en résolter 1500. Et ce n'est pas un cas isolé que nous citons; presque partout, le rendement surpasse l'attente, et l'on croit, dans bien des endroits, de 4000 à 5000 livres par acre.

Plusieurs planteurs s'imaginent, par erreur, que la publication de ces faits peut faire baisser le prix du sucre; mais, tout le monde sait, que la récolte soit bonne ou mauvaise, le spéculateur saura toujours profiter du besoin qu'éprouvent certains planteurs de rendre immédiatement. C'est quand leur sucre a passé dans ses mains que le prix s'en élève. Ceux qui peuvent conserver leur produit, en certain temps, le trouvent ensuite dans de meilleures conditions.

—A propos du sucre de prairie dont il est grandement question de développer la culture, on se rappelle, pour confirmer nos dires, un renseignement intéressant, et que nous croyons nouveau:

M. James Putnam, dit-il, un des plus anciens et des plus intelligents courtiers de sucre de la Nouvelle-Orléans, nous informe que, il y a quelques années, des raffineurs de l'Ouest, servant les distilateurs, rechercheient les sucres de prairies plus que les autres; ils les trouvaient plus forts, plus riches.

Ce fait vient justement heurter l'opinion reçue parmi nous, et nos sommes bien aises de voir se produire ce nouvel argument en faveur de l'établissement d'usines centrales et de raffineries au milieu de nos prairies.

—Nous trouvons aussi dans le *Sugar Bowl* une courte description du "Cane Mill Pressure regulator" (régulateur de la pression dans les sucreries) invention de M. John S. McDonald, ingénieur hydraulique bien connu dans la machinerie, et expérimenté. C'est un appareil hydraulique pouvant parfaitement s'appliquer à tout moulin à sucre. Il est construit de telle façon, que toute manière passant dans le moulin, y reçoit une pression uniforme. Il régularise surtout l'introduction de la canne dans la machine, de telle sorte que dans toute son étendue le moulin exerce son action sur une même quantité de matière à la fois et ne reçoit jamais plus qu'il n'est capable de broyer.

On comprit que l'adaptation de cet appareil aux moulins ordinaires y doit prévenir bien des accidents, bien des dérangements, bien des cassures qui arrêtent les travaux et retardent la fabrication du sucre.

Le Courrier des Opelousas (paroisse St-Landry), du 2 décembre :

Les recettes de coton ont encore été faibles, cette semaine, et les affaires ont, par conséquent, été lourdes. Si les planteurs gardent longtemps le coton chez eux, et attendent, l'époque où les prix monteront, nous craignons bien que cette hausse ne se produise trop tard pour éviter de nombreux désastres. Notre commerce ne peut supporter la stagnation actuelle des affaires, un mois de plus

Le Sugar Planter (West Baton Rouge), du 2 décembre :

Presque tout le coton est cueilli; les prix ne sont pas satisfaisants.

—La roulaison continue sans interruption. Il n'a pas beaucoup plu, et les chemins n'ont pas été endommagés. La changement de l'atmosphère a fait beaucoup de bien à la canne, ce qui redonble l'espoir des planteurs. La gelée blanche de mardi n'a pas nui au rendement, mais un retour aux anciennes chaleurs suivies d'un autre froid du même genre pourrait altérer le jus de la canne.

La République Française :

La France démocratique, lassé des manifestations de la politique à panache, écœurée par les criailleries de tous les génies méconnus qui cherchent à se hausser au rôle de sauveurs du Capitole, accueillera avec satisfaction le discours qui est, si simple, si patriotique, prononcé par M. Martin Feuillée. Le pays applaudira aux déclarations du Honorable président du Conseil républicaine, car ces les bons citoyens pensent et disent avec lui : " La masse de la nation a horreur des querelles de mot, des distinctions et des divisions subtiles, des rivalités et des inimitiés personnelles; elle demande à ses représentants le désintéressement, l'amour du bien public et le travail fécond; elle demande que la République sache se faire respecter."

M. Martin-Feuillée a rappelé le passé du groupe dont il a l'honneur d'être le président; les souvenirs lui ont servi dans les premiers jours du relèvement de la patrie vaincue, ses traditions de désintéressement, son rôle de trait d'union entre les diverses nuances du parti républicain. Il a éloquemment indiqué la mission des députés républicains, qui doivent, pour bien faire, au besoin, le sacrifice d'une partie de leurs opinions personnelles pour réaliser les réformes que réclame la moyenne de l'opinion publique. L'honorable M. Martin-Feuillée a fait un chaleureux appel à la conciliation. Sa voix irs au cœur de la France.

Heureusement pour l'avenir de la République, la masse de la nation n'a pas perdu son sang-froid. Elle voit les dangers auxquels un bonne étoile l'a fait échapper; elle sait combien est menacé et entré à la France à quels périls pour son honneur et ses intérêts l'ont exposée des intrigues douteuses, des ambitions malsaines, des rancunes inavouables. De ceux qui prétendent le sauver et se sauver prochainement tout elle exigera qu'ils finissent, dût leur amour-propre en souffrir, par lui donner quelque chose, ne serait-ce que des réformes raisonnables. Elle saura imposer à tous sa volonté; et cette volonté, c'est la concorde et l'union.

Un vaste panorama, représentant la prise de Yorktown, a été exposé à New York; il a 400 pieds de long et a été dépeint dans une salle ronde de la Cinquante-neuvième Avenue. L'auteur est un jeune peintre français, M. Raoul Aras. Le spectateur est supposé placé dans la redoute enlevée la veille aux Anglais. Le champ de bataille se déploie devant les yeux du public, et la scène représente la rentrée de l'épée de Cornwallis aux alliés victorieux. A droite, on voit la marine de Moore en finant signés les articles de la capitulation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 5 décembre 1882.
Thermomètre de O. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heure du matin	50	10
Midi	65	18
3 P. M	69	20
6 P. M	67	19

Mardi, 5 décembre 1882, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	62	Louisville, Ky	54
Augusta, Ga	64	Memphis, Tenn	65
Cincinnati, Tex	—	Mobile, Ala	66
Cairo, Ill	54	Montgomery, Ala	69
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn	57
Cincinnati, O	50	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	36	Omaha, Neb	33
Dubuque, Iowa	32	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	70	Savannah, Ga	68
Indianola, Texas	76	Shreveport, La	72
Keokuk, Iowa	33	St-Louis, Mo	40
Key West, Fla	79	St-Paul, Minn	19
La Crosse, Wis	20	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kan	49	Yankton, D. T	22

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux peu basses).

Augusta	5.09	Nashville, Tenn	5.05
Cairo, Ill	11.02	New Orleans	11.07
Cincinnati, O	5.02	Omaha, Neb	2.00
Davenport, Iowa	3.11	Pittsburgh, Pa	2.00
Keokuk, Iowa	3.03	Shreveport, La	21.07
La Crosse, Wis	2.06	St-Louis, Mo	9.07
Leavenworth, Kan	3.05	St-Paul, Minn	2.10
Louisville, Ky	5.10	Vicksburg, Miss	15.04
Memphis, Tenn	7.05	Yankton	glace

Tableau des eaux au niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

M J Fitzpatrick à mlle Annie Ledwidge;
Emile Bossière à mlle Marie Kenny;
John J Cameron à mlle Annie Brannigan;
A F. Chevalley à mlle Amelia M Kelle;
Jacob Bodinger, jr, à mlle Louise Dickman;
John Lewis à mlle Georgia Hamilton.
Charles D Nolan à mlle Lizzie E Howard;
Thomas Forée à mlle Josephine Allain.

Naissances.

Mme Geo F Knower, 2 déc, une fille.
" Peter Mastel, 23 nov, un garçon;
" T W Bets, 17 nov, une fille;
" Charles Mathes, 10 nov, une fille.
" William Feyers, 28 nov, une fille;
" Pierre Casalot 24 oct, une fille;
" R H Fitzgerald, 1er déc, un garçon;
" Andrew Keller, 21 juin, un garçon;
" Vincenzo Miciceli, 3 nov, un garçon,
" Adolph Decond, 25 nov, une fille,
" Charles Baquié, 30 nov, une fille;
" Giuseppe Schira, 13 nov, un garçon.

Décès.

Olivia Milton, 25 ans, rue Abadie entre Miro et Cambronne.
John Baptist Zatario, 74 ans, Algers.
Julie C Colgard, 42 ans, 2 Nouvelle Orleans.
Ydalina Francis, 54 ans, 93 St Antoine;
Edward Mullan, 11 mois, Roman et St Louis.
Alfred Dominque, 18 ans, Louis et Dumaine.
Ydalina Francis, 54 ans, 93 St Antoine;
Isaac T Winnemore, 51 ans, 22 Camp.
Marie F Felix, 8 jours, 10 Prasoe.
Charles Lachaise, 80 ans, 184 Morales.
Dame Veuve Elizabeth Gitzinger, 68 ans, 164 rue Troisième.
Alice C Decoud, 10 ans, 154 Avenue Washington.
Wesley Washburn, 24 ans 516 St André;
Dame veuve M Guerchard. 37 ans, Jersey et Laurel.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

G C Forsyth, Terrebonne, I L Winen, Lafeerche, R Viterbe et femme, Mlle Viterbe, paroisse Lafourche, L Pavy, Donaldsonville, E Bérard, Ibérie, Lne. J J Taylor, Ballard Smith. C Howard, N Y. Jas A Seddon, J H Bailey, St Louis; Chas H. Gill, Rochester; H S Ba'l et femme, Chicago, W H Pratt, Mobile; Jas D Anderson et femme, Nashville, A Park, Michigan; M H Walker, N Y; H Hinton, Galveston; P F Fowler, Greenville, Jas B Eads, Mme Eads, St Louis; Comtesse de Lavaulx, France; Jams Anderson, Alleghany, Penn; Joseph P Smith, Edisto Ville, S C.

CITY HOTEL.

Mme M Chambers et enfant, Bates Rouge; Mme E B Sharp, Ouachita, Lne; D R B Roberts Washington, D C; Capt Green. — A A McCorkle, N O & N E R R; F K Mayers, Pascagoula; Capt Stone, Miss; S W Leahey, Petersburg; Vic J L Dewdell, St Marys, Lne; R F Young, Plains, Lne; M L Johnson et femme, Yazoo City, Miss; J A Cooper et fille, Batesville Miss; W E McClotchen, New York; J A Iaving et femme, Texas, W D Smith, Canton Miss; H B Hostwith, T W Adams, F M Wells et femme, St Louis; E F Phillips Lakeland, Lne. A W Ramsey, Bluff Creek, Miss, J J Barber, Miss; Mme Dougherty, Bay St Louis, Miss; Miss Kelly, de John McCain, Montgomery, Lne. Dr M J Lehman, Camargo, Mexico; E F White, Henry Grow, Texas; H Martin, Calhoun, Ky; Jas M Hansford, Riverville, Texas; C Sullivan, New York; Jules Lonzenne, Montgomery, Lne. L W Hart femme et enfants, Californie; J H Steinberg, New York.

HOTEL DES ÉTRANGERS.

M. Favaron, Mandeville, Dr Ad Le Maître, Pascagoula, C M Jenkins, Antoine Hans, Anatole Sallet, Ville-Orléans.

Incendies.—Un incendie a éclaté, hier matin, à trois heures et quart, parmi des copeaux, dans les lieux d'aisance de la maison haute No 37 de la rue Bourbon, près Dauaue, propriété de M. McMahon et qu'occupent des personnes de couleur. La petite bâtisse a été détruite. La perte est de cent piastres. La maison n'a pas été endommagée. Pendant l'incendie, M. John Hennessey est tombé d'une ouverture et s'est foulé le bras droit.

—Une demi heure plus tard, le feu s'est déclaré dans une maison basse du coin des rues St Thomas et Rose, appartenant à Mme McCue et d'habitement occupée par M. Harman et H. Boulangers. La bâtisse et le stock ont été détruits. Le stock est assuré pour $750. Les flammes se sont communiquées à la maison haute, en briques, attenante, occupée par Mmes Farren et McCracken qui y tiennent un magasin de variétés et une épicerie. Le stock a été consumé et les pertes de ces dernières sont considérables.

Un des frères Garic [je crois que c'est le marchand de farine], est celui qui a tiré sur Pat; Pat l'a poussé dans la rue, où les détonations ont continué. Je n'ai pas vu Pat frapper les Garic avant les détonations; la balle a frappé Pat au cou, et l'a renversé; des amis ont transporté le blessé dans le salon.

Pat n'est pas venu dans la chambre où était ma femme; il n'a ni mangé des huitres ni bu avec nous. Avant de sonner avec ma femme, j'ai été au comptoir et j'ai pris un verre avec Louis Sans et Pat. Pat était ivre. Je n'ai pas vu l'autre frère Garic faire feu sur Pat, le poignarder et le frapper.

Raphael Escamillia—Le témoin ne comprenant pas assez l'anglais pour déposer, M. Jas. P. Ward a été assermenté comme interprète. Voici la traduction du témoignage:

Je suis "bar keeper" au salon d'huitres de M. Sass. Je corrobore le témoignage de M. Sass. J'ai vu Pat O'Brien frapper Lawson Garic sur la tête. Quand les frères Garic sont revenus dans l'établissement pour la seconde fois, un d'eux—le plus grand des deux— a dit à O'Brien: "Vous n'avez pas le droit de frapper mon frère;" Pat O'Brien s'est élancé sur lui et l'a poussé près de la porte de la rue.

C'est en ce moment que les détonations ont commencé. Je crois que le premier coup de revolver a été tiré dans l'établissement. Cette première détonation a été suivie de trois ou quatre autres sur le trottoir. Après les décharges, je suis venu sur le trottoir; je n'y ai pas vu les frères Garic. Pat O'Brien s'est soulevé puis est entré dans le salon; il s'est allé dans la chambre où était M. Sass et a demandé à sonner un verre; M. Sass l'a fait s'asseoir sur une chaise. J'ai ramassé le revolver et l'ai remis au patron, qui l'a placé sous le compteur.

Je n'ai vu personne porter des coups de couteau. Je crois que celui des Garic dans le salon a été déchargé le premier; est celui qui a déchargé l'arme, mais je ne l'ai pas vu. Je n'ai pas vu de couteau.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par une hémorrhagie, résultat d'une blessure faite, avec une arme à feu au lobe inférieur, par Oscar Garic, le 2 décembre 1882, vers onze heures du soir; que la mort a été hâtée par une péritonite occasionnée par deux blessures pénétrantes de l'abdomen, faites par des personnes inconnues.

L'interrogatoire a lieu jeudi—demain—à onze heures, devant le recorder Ferd.

Paragraphes.— Edward Logan, o, que Wm Logan accuse d'avoir brisé une des vitres du " car " No 15 de la ligne de la rue Tchoupitoulas et de s'être rendu coupable d'une attaque à main armée, dans l'intention de le tuer, a été arrêté dans la rue Washington, près Levée.

—Nous avons sous les yeux une excellente brochure d'au moins cinquante pages imprimées en caractères solides. Elle est intitulée: *History of the St. Louis Cathedral* (Histoire de la Cathédrale St. Louis); et elle porte la signature de M. Louis G. Loewenstein, l'habile et actif *reporter* du *Times-Democrat*, à qui elle fait le plus grand honneur. Prenant l'histoire de ce monument à sa fondation même, M. Loewenstein nous a donné des renseignements dont cette église a été le théâtre, et nous conduit jusqu'à l'époque actuelle, à travers une suite de récits toujours attachants et toujours instructifs. Toute la population néo-orléanaise, et, en particulier, toute la population catholique voudra lire cet opuscule qui sera prochainement, sans doute, dans toutes les bibliothèques de la ville.

—Wm H. Ryan, c. employé à bord du bateau à vapeur Mary Houston, amarré au pied de la rue Lafayette, a été légèrement blessé par un baril qui lui est tombé dessus.

—Un cheval attelé à une charrette a eu peur et a pris le mors aux dents à l'encoignure des rues Neuvième et Tchoupitoulas; il s'est heurté contre un camion. Le premier véhicule a été fortement endommagé.

—L'officier de police Sheedy a saisi au passage, hier matin, à trois heures, un esquif qui dérivait rapidement dans le fleuve. L'embarcation a vingt pieds de long; elle est peinte en noir.

—L'avocat de la municipalité a interjeté appel à la cour suprême de l'Etat dans le procès que les "Jury Commissioners" ont intenté à la Nouvelle-Orléans.

—La cour suprême a ratifié l'arrêt de l'honorable Roman, juge de la section A, de la cour criminelle de district, dans le procès de Victor Eloi, convaincu d'avoir tué sa femme, Della Eloi, le jour du mardi-gras dernier. Eloi avait été condamné à être pendu.

—Louis Ferdinand, c, est arrivé, hier, de l'habitation "Uncle Sam" dans la paroisse St-Jacques, où il s'est cassé la jambe au-dessous du genou, il y a de cela trois semaines. On l'a transporté à l'hôpital.

—Le même tribunal a ratifié l'arrêt du même magistrat dans le procès d'Ed. Curtis, convaincu d'avoir garroté M. W. J. Hare, le 14 janvier dernier, dans la rue du Canal, près Marais, et de lui avoir volé une montre et une chaine en or, un parte-monnaie contenant $40 et une boîte d'allumettes en argent. Le juge Roman l'avait condamné à 15 ans de travaux forcés.

—Edward Fields ou Edw. Harris, c, arrêté la semaine dernière pour n'avoir aucun moyen d'existence, et condamné à la grande amende de $50, a reconnu, hier matin, pour être celui qui s'est soustrait à la justice de Colombus, dans l'Etat de l'Ohio, où il est accusé de vol avec effraction.

—Des voleurs sont entrés, hier soir, entre sept et huit heures, chez M. Ricke, No 485 rue Bienville, tandis que la famille soupait dans une chambre attenant. Ils ont forcé un tiroir et ont enlevé un porte-monnaie contenant $65. Dans leur précipitation ils ont jeté le porte-monnaie sur le plancher après avoir pris $45. Plus tard, Mme Ricke, en se retirant dans sa chambre, a vu un nègre de petite taille, sans chapeau ni souliers, caché derrière une perte. Elle s'est mise à courir, en appelant son mari. Pendant ce temps le nègre a réussi à s'échapper. M. Ricke l'a poursuivi, mais sans l'atteindre.

Conseil Municipal—Réunion du Conseil hier soir.

Communication de M. E. K. Converse faisant part de son intention de contester le siège de M. F. Lauer, représentant du 1ième *ward*. Référée.

Exposé de la situation financière de la ville, à la date du 2 décembre: Reliquat en caisse provenant de l'ancienne Administration $61,946 57; recettes au mois de Novembre, $29,804,00; déboursé même mois, $4 310,97; excédant en caisse, $33,093,61.

Communiqué du juge A. L. Tissot et de ses collègues de la Cour Civile de District, demandant au Conseil de pourvoir à un moyen de garder en un lieu de sûreté les archives du Tribunal, dont la destruction est à craindre par l'incendie ou par la malice du public. Référé.

Communiqué du contrôleur Guillotte, suggérant la discontinuation momentanée, dans un but d'économie, des travaux accomplis par M. Louis St-Martin en vertu d'un contrat avec la Municipalité, qui consistent à faire des comptes de taxes. De l'avis du Contrôleur, les travaux pourra ent être repris au commencement de la prochaine année, aussitôt que de nouveaux tableaux d'assessements seraient faits. Référé.

Du même fonctionnaire, un relevé des livres de son Département pour le desséchement des quatre districts de la ville, accusant les chiffres suivants: Revenus, $766,007 85; dépenses—exactions—$1,594,986 80; à percevoir, $795,141 05 dû par la ville pour les rues $636,256 45.

Communiqué de la Compagnie de chemin de fer urbain de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton signalant aux autorités la mauvais état de la rue St-Charles en certains endroits, et nommément ponts entre les différentes rues; aussi, demandant la suppression, de sa charte, de l'obligation de faire un service après une heure du matin. Référé.

Lettre de Mme veuve J. Schweitzer mettant les autorités municipales en demeure de lui livrer un terrain de propriété située rue Ste-Anne, le prix de la location n'en ayant pas été acquitté régulièrement comme il en avait été convenu. Référée.

Deux communications de M. Van Benthuysen, président de la compagnie dite: "Light & Heat Producing", la première, à la date du 4 décembre, demandant l'autorisation d'établir ses usines sur le terrain qui lui a été désigné, borné par les rues Johnquinelas, Rousseau, Jackson et Philippe; la seconde, à la date du lendemain, sol icitant l'octroi d'une concession pour l'obtention du contrat d'éclairer la ville au gaz, lorsque la pose de ses tuyaux sera terminée et qu'elle sera en mesure de commencer ses opérations. Référées.

Communiqué de MM. Bayne et Denègre annonçant leurs intentions d'entamer des poursuites judiciaires contre la ville dans le cas où elle ne pourrait faire honneur à des réclamations qui pèsent sur elle; les réclamants étant M. Amony et MM. Bailly et Aldrich. Référé.

Sont nommés du corps de police par le maire, en qualité de supplémentaire, avec l'assentiment du Conseil, Patrick Kelly, Jne. K. Fitzgerald, Henri McKernan, Geo Strobel.

Sont trouvées exactes, les réclamations de Jno J. Kuhn et de R. J. Connelly, contre la ville pour des travaux de réparations faits par eux à St-Ordonné 5 à 13[65. Middling Orléans 10[64. Recettes 83,000 balles américaines 27,000.

Résolution invitant le Maire à ne pas renouveler le contrat la Compagnie de desséchement. Adoptée.

Allocations diverses en faveur du Bureau de Santé.

Autorisation donnée au Maire de traiter avec Sœur Supérieure de l'Asile des Aliénés "Louisiana Retreat," pour les soins à prodiguer aux aliénés à la charge de la ville et devant être, incessamment, transférés à l'Asile de Jackson.

Pour la substitution du nouveau système automatique de donner les alarmes d'incendie dans le 7me district, à l'ancien système devenu insuffisant, une somme de $5000 sera allouée.

Résolution adoptée rendant obligatoire la discussion des allocations en comité général avant d'être prises en considération par le Conseil.

Du comité de finance, une résolution autorisant l'ex-assistant avocat de la ville à continuer les poursuites judiciaires entamées contre les contribuables délinquants. Adoptée.

Motion de M. Booth, que le comité des Travaux Publics et celui des Améliorations soumettent au Conseil une estimation du coût d'une nouvelle Prison de Paroisse. Adoptée.

Résolution du même conseiller, que l'assemblée ne croit pas devoir recourir à un nouvel assessement pour la prochaine année. Repoussée.

Enquête sur les fraudes électorales de novembre.—Le comité chargé de parcourir les "wards" présentera demain, à la séance du "Campaign Committee" et des candidats du parti indépendant le rapport sur le sixième precinct, du septième ward.

Dans ce precinct il y a eu 143 votants; 37 ont voté pour la liste démocrate, 40 pour celle des indépendantes, 4 pour celle des indépendantes mixtes, 18 dont le comité ignore le vote, 8 sont inconnus, 6 ne demeurent plus dans le precinct, 4 sont morts, 16 ont déclaré n'avoir pas voté, 7 sont inscrits sur le "poll list" et ne le sont pas sur le "poll book"; voici leurs noms: Francis Edgar, Jos Deuces, 8 Dample, John H. Shuker, E B. Von Camp, Albert Frahme, Frank Williams.

M. Frank Sigriat a déclaré n'avoir pas voté, et, cependant, son nom figure deux fois sur le "poll list."

Les morts qu'on a fait voter sont: Léon Francis, Martin Sammers, Washington Vénos et Alexandre Knopf.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La Seine déborde à Paris.

Paris, 5—Les celliers du Palais Bourbon, les Caves de Bercy, les ateliers d'imprimerie des journaux l'Union et l'Univers sont inondés par suite du débordement de la Seine.

Les ingénieurs craignent que la pression des eaux ne détruise la chaussée qui protége l'entrepôt des vins.

Un article violent du Moniteur Universel contre la marine des Etats-Unis.

Paris, 5—A propos du bruit qui court que le gouvernement américain a l'intention de réclamer une indemnité à la France par suite du meurtre de deux citoyens américains à Madagascar, le Moniteur Universel publie un article insinuant où il est déclaré que la marine américaine est tellement réduite par les réductions de toute sorte, que les Etats-Unis ont dû battre en retraite dans l'affaire avec le Chili. La France, ajoute le journal, pourrait ruiner tous les ports américains.

Louis Blanc sérieusement malade.

Paris, 5—Louis Blanc est très malade, à Cannes.

Le procès de l'Union Générale

Paris, 5—Le procès de M. Bontoux, président, et de M. Feder, administrateur de l'Union Générale, qui a suspendu en janvier dernier, a commencé aujourd'hui.

Bontoux a dit qu'il était absent, quand la Compagnie a spéculé sur ses propres actions. Feder a dit que l'émission de 100,000 actions nouvelles n'avait pas été arrêtée par la chûte de la Compagnie, et si les spéculateurs qui les avaient achetées, les avait payées, il n'y aurait eu aucun délicit dans la caisse.

Le liquidateur officiel de l'Union Générale a déposé les décisions légales déjà rendues étaient maintenues; les actionnaires pourraient recouvrer 50 p. c. de leurs pertes.

Collision à l'entrée de la Mersey.

Liverpool, 5—Le vapeur Peruvian de la ligne Allan, venant de Montréal, s'est heurté, ce matin, à son entrée dans la Mersey, avec le vapeur de la ligne Colon. Le Peruvian a été considérablement endommagé et a sombré sur la grève de Cross'ay. L'équipage et les passagers ont été sauvés. L'autre navire a été endommagé, mais n'a pas sombré.

Accident.

Londres, Ont., 5 — 20 travailleurs étaient retirés sous un vieux hangar où ils s'étaient endormis quand le feu y a pris. Trois d'entr'eux ont été brûlés mortellement.

Démonstration du Home Rule Poursuite pour assassinat.

Londres. 5—La démonstration du parti autonome a eu lieu à Salford, hier soir. On y remarquait O Donnell et Kenny, membres du parlement.

Une grande réunion, ayant pour but de protester contre les évènements dont cette église a été le théâtre, et nous conduit jusqu'à l'époque actuelle, à travers une suite de récits toujours attachants et toujours instructifs. Toute la population néo-orléanaise, et, en particulier, toute la population catholique voudra lire cet opuscule qui sera prochainement, sans doute, dans toutes les bibliothèques de la ville.

—Wm H. Ryan, c. employé à bord du bateau à vapeur Mary Houston, amarré au pied de la rue Lafayette, a été légèrement blessé par un baril qui lui est tombé dessus.

Cour du recorder Ferd.—Mike M. Dermoty et Elias Riddle, convaincus de bataille et de brie de paix, ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Alex. Dowd et Hy. Johnson ont été envoyés à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

Joe Ben et Venie McKoy, convaincus d'insultes; Louisa Nicantern, convaincue de brie de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey—Adam Schoclmeyer, prévenu de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Mme McHugh, accusée de voies de fait et de délit, a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Abram Thomas a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour voies de fait.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctionateur des aliénations:

Succession de Mme F. F. Randon, à F. F. Randon, deux terrains et bâtisses dans l'Filet compris entre les rues Willow, Dufrêne cours, Salomon et l'Avenue Carrollton.....$400

Frank H. Goelet à Jas Patterson, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Première, Seconde, Clara et Willow.....400

La Société Diest Nous Protège à F. Haquié, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Roman, Prieur et O'Reilly, ayant 30 pieds de face à la rue O'Reilly sur 125 pieds de profondeur..

.....$100

Edgar H. de Boisblanc et sis à Mme veuve H. Hardy de Boisblanc, un terrain et batisses dans l'ilet compris entre les rues Royale, Toulouse, Chartres et St-Louis, ayant 32 pieds de face à la rue Royale.....$3500

Mme veuve Nicholas Desarge à Paul A. Villeneuve, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Français, ayant 40 pieds de face à la rue Bourgogne, $1500

Succession de Mme F F Randon à T F Randon, un terrain et bâtisses y compris l'établissement de teinturerie qui s'y trouve, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Donane, Bienville et Dauphine.

.....$7250

S. J. Fazera à E. F. Lavillebeuvre—10 un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre l'Avenue Nashville, George, Long et la ligne ou bourg de Bloomington; 2o douze terrains et batisses dans le bourg de Bloomington, paroisse Jefferson.....$1015

Mme Veuve T. C. Gilmore, et als à Mme R. J. M. Parker, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Prytanée, Deuxième, Tapistême et Colinde, ayant 127 pieds de face à la rue Prytanée sur 214 pieds de profondeur..

.....$19,000

Elie Farrault à Mme Vve Samuel J Peters, un terrain et batisses dans l'ilet compris entre les rues Long, Breslaw, l'Avenue Nashville et la ligne qui borne le bourg de Bloomington.....$925

Jean Baptiste Cier à Michael Janey un terrain et batisses dans l'ilet compris entre les rues Galvez, Johnson, Gravier et Perdido, ayant 29 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds de profondeur

.....$200

Le corps de Patrick J. O'Brien, blessé, le samedi, 2 décembre 1882, au salon d'huitres de Louis Sass, No 865 de la rue Décatur.

L'ENQUÊTE D'HIER.

Témoignages.—Verdict.

Voici les dépositions entendues, hier, par le juri d'enquête, aux bureaux du coroner LeMonnier:

Louis Sass.—Je suis propriétaire du salon d'huitres No 365 de la rue Decatur.

Le samedi, 2 décembre 1882, entre huit et neuf heures du soir, Oscar et Law-son Garic et un nommé Gross sont entrés dans mon établissement; ils ont demandé des huitres. Après les avoir mangées, ils se préparaient à me payer, lorsque Pat. J. O'Brien et Mike Berry sont entrés chez moi.

Pat était ivre, et à un tel point qu'il ne savait pas ce qu'il faisait; il s'est approché de Lawson Garic qui lui tournait le dos et l'a frappé sur le chapeau; Lawson s'est retourné et s'est écrié: "Que faites-vous Pat ?" Oscar a pris la parole en français et a dit à son frère quelque chose qui signifiait de frapper O'Brien sur la bouche.

Lawson lui a répondu: " C'est O'Brien notre ami. " O'Brien, là-dessus, s'adressant à Oscar lui a dit: " Frappez qui sur la bouche ?"; immédiatement après, un coup de feu a été tiré. " Je suis frappé, m'ont tué!" C'est en ce moment que mon barkeeper m'a remis le revolver; je l'ai examiné avec M. Vollrath; les cinq canons étaient déchargés. Un autre coup a été porté O'Brien à l'hôpital. Je ne sais pas qui a donné les coups de couteau.

John Sheller—J'étais dans l'établissement de M. Sass, samedi dernier, vers dix heures et demie du soir; j'étais près de Pat O'Brien quand j'ai entendre Garric entrer dans le salon d'huitres; un d'eux s'est approché de Pat et lui a dit: "Pat, vous avez que vous avez mal fait;" l'autre lui a répondu: "I don't give a damn if it was my brother —je n'en moquerais même si c'était mon frère." C'est en ce moment que les coups de feu ont commencé.

Un des frères Garic [je crois que c'est le marchand de farine], est celui qui a tiré sur Pat; Pat l'a poussé dans la rue, où les détonations ont continué. Je n'ai pas vu Pat frapper les Garic avant les détonations; la balle a frappé Pat au cou, et l'a renversé; des amis ont transporté le blessé dans le salon.

Pat n'est pas venu dans la chambre où était ma femme; il n'a ni mangé des huitres ni bu avec nous. Avant de sonner avec ma femme, j'ai été au comptoir et j'ai pris un verre avec Louis Sass et Pat. Pat était ivre. Je n'ai pas vu l'autre frère Garic faire feu sur Pat, le poignarder et le frapper.

Raphael Escamillia—Le témoin ne comprenant pas assez l'anglais pour déposer, M. Jas. P. Ward a été assermenté comme interprète. Voici la traduction du témoignage:

Je suis "bar keeper" au salon d'huitres de M. Sass. Je corrobore le témoignage de M. Sass. J'ai vu Pat O'Brien frapper Lawson Garic sur la tête. Quand les frères Garic sont revenus dans l'établissement pour la seconde fois, un d'eux—le plus grand des deux— a dit à O'Brien: "Vous n'avez pas le droit de frapper mon frère;" Pat O'Brien s'est élancé sur lui et l'a poussé près de la porte de la rue.

C'est en ce moment que les détonations ont commencé. Je crois que le premier coup de revolver a été tiré dans l'établissement. Cette première détonation a été suivie de trois ou quatre autres sur le trottoir. Après les décharges, je suis venu sur le trottoir; je n'y ai pas vu les frères Garic. Pat O'Brien s'est soulevé puis est entré dans le salon; il s'est allé dans la chambre où était M. Sass et a demandé à sonner un verre; M. Sass l'a fait s'asseoir sur une chaise. J'ai ramassé le revolver et l'ai remis au patron, qui l'a placé sous le compteur.

Je n'ai vu personne porter des coups de couteau. Je crois que celui des Garic dans le salon a été déchargé le premier; est celui qui a déchargé l'arme, mais je ne l'ai pas vu. Je n'ai pas vu de couteau.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par une hémorrhagie, résultat d'une blessure faite, avec une arme à feu au lobe inférieur, par Oscar Garic, le 2 décembre 1882, vers onze heures du soir; que la mort a été hâtée par une péritonite occasionnée par deux blessures pénétrantes de l'abdomen, faites par des personnes inconnues.

L'interrogato